



Conseil économique et social

Distr. générale
26 février 2024
Français
Original : anglais

Forum des Nations Unies sur les forêts

Dix-neuvième session

New York, 6-10 mai 2024

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts

Fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts

Note du Secrétariat

Résumé

Conformément au programme de travail du Forum des Nations Unies sur les forêts pour sa dix-neuvième session (annexe à la résolution [2021/6](#) du Conseil économique et social), le Forum examinera à sa dix-neuvième session le point consacré au fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts. On trouvera dans la présente note des informations sur les contributions reçues et les dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2023. Sans les généreuses contributions des pays donateurs au fonds d'affectation, qui sont fort appréciées, de nombreuses activités relevant du mandat du Forum n'auraient pas pu être exécutées.

Si les activités et les réalisations du Forum n'ont cessé de croître depuis sa création, les crédits ouverts au budget ordinaire n'ont pas augmenté au même rythme. L'accès à des ressources humaines et financières pérennes, prévisibles et adéquates demeure essentiel pour permettre au secrétariat du Forum, au sein du Département des affaires économiques et sociales, de soutenir et de promouvoir la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et la réalisation des six objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des 26 cibles qui y sont associées.

* [E/CN.18/2024/1](#).



I. Introduction

1. Dans sa résolution [2015/33](#) relative à l'arrangement international sur les forêts après 2015, le Conseil économique et social a exhorté les gouvernements et les organismes donateurs, y compris les institutions financières et autres entités en mesure de le faire, à verser des contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale pour le Forum des Nations Unies sur les forêts. Conformément au programme de travail de sa dix-neuvième session (annexe à la résolution [2021/6](#) du Conseil), le Forum examinera le point consacré au fonds d'affectation spéciale.

2. La présente note donne un aperçu du montant et de la source des contributions reçues ainsi que des dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2023. Elle est présentée à des fins d'information. Les chiffres qui y figurent n'ont pas fait l'objet de vérifications et ne constituent donc qu'une estimation au 12 février 2024. Des activités ont été menées en application des résolutions [71/285](#) et [62/98](#) de l'Assemblée générale, portant respectivement sur le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et sur l'instrument juridiquement non contraignant concernant tous les types de forêts, ainsi que de diverses résolutions concernant le Forum, notamment les résolutions [2015/33](#), [2022/17](#) et [2020/14](#) du Conseil économique et social et l'annexe à sa résolution [2021/6](#).

II. Contributions au fonds d'affectation spéciale en 2023

3. En 2023, quatre pays donateurs ont versé des contributions au fonds d'affectation spéciale pour aider le Forum à exécuter son mandat, à organiser ses sessions, à mener ses activités intersessions ainsi que ses travaux et à assurer le fonctionnement de son secrétariat (voir le tableau 1). Le montant de ces contributions s'est élevé à 948 031 dollars, dépenses d'appui aux programmes comprises. Sans ces généreuses contributions, qu'il reçoit avec gratitude, le Forum n'aurait pas pu mener ses activités essentielles.

Tableau 1

Contributions au fonds d'affectation spéciale en 2023

(En dollars des États-Unis)

<i>Donateur</i>	<i>Total</i>
Allemagne	243 429
Chine	287 410
États-Unis d'Amérique	400 000
République de Corée	17 192
Total partiel des contributions	948 031
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier 2023	2 443 375
Total	3 391 406

III. Dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2023

4. En 2023, les voyages effectués aux fins du renforcement des capacités ont représenté environ 30 % des dépenses financées au moyen de ressources

extrabudgétaires, et les frais de personnel, y compris les postes, les autres dépenses de personnel et les honoraires des consultants, environ 24 % des dépenses. Des informations détaillées sur les dépenses financées au moyen du fonds sont présentées dans le tableau 2 et la figure ci-après.

Tableau 2

Dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2023

(En dollars des États-Unis)

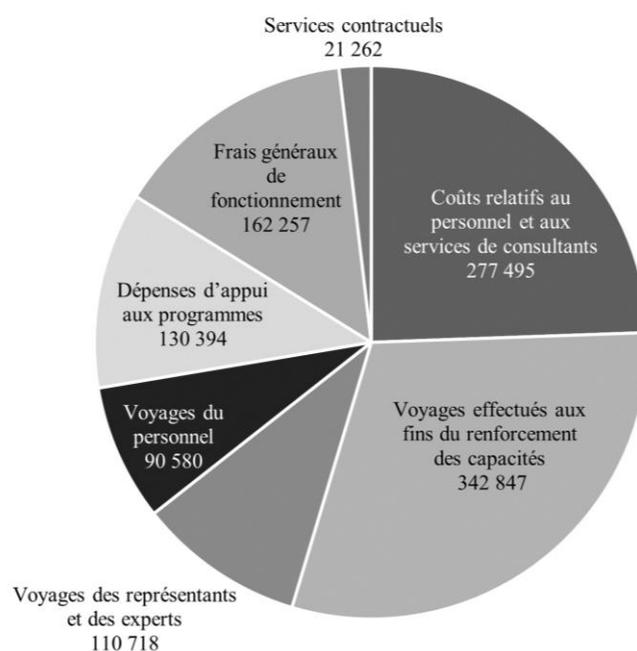
<i>Dépenses</i>	<i>Total</i>
Coûts relatifs au personnel et aux services de consultants ^a	277 495
Voyages aux fins du renforcement des capacités	342 847
Voyages des représentants et des experts	110 718
Voyages du personnel	90 580
Services contractuels	21 262
Frais généraux de fonctionnement ^b	162 257
Total partiel	1 005 159
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	130 394
Total	1 135 553

^a Y compris les dépenses afférentes aux postes financés au moyen de ressources extrabudgétaires, les autres dépenses de personnel et les honoraires des consultants.

^b Y compris les dépenses afférentes à la location des locaux, au matériel informatique, à la formation, au coût des services de conférence et aux frais bancaires.

Dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2023

(En dollars des États-Unis)



5. En 2023, des ressources extrabudgétaires ont complété les fonds prévus au budget ordinaire [programme 7 (Affaires économiques et sociales), sous-programme 8 (Gestion durable des forêts)]. Ces contributions ont financé une part importante des travaux du secrétariat du Forum en 2023, notamment :

a) **Les dépenses afférentes au personnel du secrétariat et aux consultants et experts techniques qui appuient les activités du Forum.** En 2023, un poste de la classe P-3 a été financé à l'aide de ressources extrabudgétaires en vue de l'exécution des activités prescrites en ce qui concerne le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et son centre d'information. Des ressources de ce type ont également été utilisées aux fins du recrutement de consultants et d'experts techniques chargés d'appuyer les activités en lien avec le Réseau, ainsi que pour soutenir les activités intersessions menées en amont de l'examen à mi-parcours de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts ;

b) **Les voyages entrepris aux fins du renforcement des capacités.** En 2023, le secrétariat a continué de fournir un appui technique, par le truchement du Réseau mondial de facilitation du financement forestier et au moyen de ressources extrabudgétaires, à plusieurs membres du Forum, à savoir l'Algérie, le Bénin, le Burundi, le Libéria, le Mozambique, l'Ouzbékistan et le Togo. Dans ce cadre, des ateliers de renforcement des capacités ont été organisés dans ces pays, afin de les aider à accroître leurs compétences en matière d'élaboration de propositions de projets et de stratégies nationales de financement forestier, ainsi que pour valider les propositions et les stratégies élaborées. Des ressources extrabudgétaires ont par ailleurs été utilisées pour financer l'ensemble des projets suivants : l'initiative institutionnelle relative à l'évaluation du Partenariat de collaboration sur les forêts, organisée en février 2023 ; l'atelier mondial sur l'établissement de rapports concernant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts énoncés dans le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), organisé en mars 2023 ; la réunion du groupe d'experts sur le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), organisée en juin 2023 ; la réunion du groupe spécial d'experts sur les préparatifs de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts, organisée en octobre 2023. Le coût de l'organisation des réunions et des ateliers comprend les frais de déplacement des participants, des consultants et du personnel du secrétariat ;

c) **Les voyages des représentants et des experts.** Des fonds ont été alloués pour faciliter la participation de représentants et d'experts de pays en développement et de pays en transition aux réunions liées aux activités du Forum tenues en 2023, dont la dix-huitième session du Forum, en mai 2023, et la réunion du groupe spécial d'experts sur les préparatifs de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts, en octobre 2023 ;

d) **Les voyages du personnel.** Les ressources du fonds ont été utilisées pour compléter les ressources inscrites au budget ordinaire afin de couvrir les frais de voyage associés à la participation du personnel du secrétariat aux principales manifestations internationales et intergouvernementales sur les forêts, en particulier la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, ainsi qu'à d'autres réunions liées aux travaux du Partenariat de collaboration sur les forêts et de ses organisations membres ;

e) **Les services contractuels, les services de conférence et les frais de fonctionnement.** En 2023, des fonds extrabudgétaires ont été utilisés pour couvrir les dépenses afférentes à la location de locaux, aux technologies de l'information, à la formation, au coût des services de conférence et aux frais bancaires.

IV. Réalisations et résultats

6. Les réalisations et résultats ci-après ont été rendus possibles par le versement de contributions au fonds d'affectation spéciale :

a) Lors de la dix-huitième session du Forum des Nations Unies sur les forêts, qui s'est tenue du 8 au 12 mai 2023, les participants ont fait le point sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs mondiaux relatifs aux forêts énoncés dans le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et recensé les grandes possibilités et difficultés à cet égard, notamment : les possibilités en rapport avec les objectifs de développement durable en cours d'examen auprès du forum politique de haut niveau pour le développement durable de 2023 et avec le Cadre mondial de la biodiversité de Kunming-Montréal ; des questions émergentes liées aux forêts, à l'énergie et aux moyens de subsistance ; le défi que représente la mobilisation d'un financement accru pour les forêts ; la nécessité de renforcer la coopération et la collaboration avec les partenaires du Partenariat de collaboration sur les forêts, avec des entités régionales et sous-régionales et avec des parties prenantes, entre autres ;

b) Les ressources du fonds d'affectation spéciale ont été utilisées pour soutenir une série d'activités intersessions organisées en 2023 en préparation de l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts. Parmi ces activités figurait notamment la réunion du groupe spécial intergouvernemental d'experts à composition non limitée chargé de préparer l'examen à mi-parcours de l'arrangement international sur les forêts, qui s'est tenue du 10 au 13 octobre et au cours de laquelle le groupe spécial d'experts a passé en revue toutes les évaluations et les conclusions des travaux préparatoires intersessions liées à l'examen. Cette réunion a débouché sur la formulation, par les coprésidents du groupe spécial d'experts, d'une série de propositions concernant l'examen à mi-parcours de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts, s'agissant notamment des mesures à prendre par l'arrangement international au-delà de 2024, lesquelles seront soumises au Forum pour examen à sa dix-neuvième session, en mai 2024 ;

c) Les ressources du fonds d'affectation spéciale ont été utilisées pour compléter les montants imputés au budget ordinaire et au programme ordinaire de coopération technique en vue de l'exécution des activités du Réseau mondial de facilitation du financement forestier. Il s'est agi notamment de poursuivre le développement du centre d'information en ligne et de préparer le bulletin trimestriel intitulé « Forest Financing Quarterly Highlight », grâce à des fonds alloués aux ressources humaines par l'intermédiaire du fonds d'affectation spéciale. Lesdites ressources ont par ailleurs été utilisées pour organiser la réunion du groupe d'experts sur le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), en juin 2023. On trouvera de plus amples détails sur les activités du Réseau dans la note du Secrétariat concernant le débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), s'agissant en particulier des activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2023-2024 et des moyens de mise en œuvre, y compris les activités et les ressources du Réseau mondial de facilitation du financement forestier ([E/CN.18/2024/3](#)) ;

d) Les ressources du fonds d'affectation spéciale ont été utilisées pour soutenir des activités intersessions relatives à la préparation de l'examen à mi-parcours concernant l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts. On trouvera des renseignements complémentaires sur les principales activités menées dans la note du Secrétariat sur l'examen à mi-parcours en 2024 de l'efficacité de l'arrangement international sur les forêts par rapport à ses objectifs et au programme de travail quadriennal du Forum des Nations Unies sur les forêts pour la période 2025-2028 ([E/CN.18/2024/5](#)) ;

e) Les ressources du fonds ont été essentielles pour appuyer les travaux liés au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports, notamment l'organisation de l'atelier mondial sur l'établissement de rapports concernant les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles mondiaux relatifs aux forêts énoncés dans le plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), tenu en mars 2023, ainsi que celle de la réunion du groupe d'experts sur le Réseau mondial de facilitation du financement forestier et la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), tenue en juin 2023. On trouvera de plus amples détails sur les travaux ayant trait au suivi, à l'évaluation et à l'établissement de rapports dans la note du Secrétariat concernant le débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), s'agissant en particulier des activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2023-2024 et du suivi, de l'évaluation et des rapports ([E/CN.18/2024/4](#)) ;

f) Les ressources du fonds d'affectation spéciale ont été utilisées pour soutenir la mise à jour du plan de travail du Partenariat de collaboration sur les forêts pour la période 2021-2024 et l'organisation de l'initiative institutionnelle relative à l'évaluation du Partenariat de collaboration sur les forêts. On trouvera des renseignements complémentaires sur les activités du Partenariat dans la note du Secrétariat concernant le débat d'orientation sur la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030), s'agissant en particulier des activités menées à l'appui des priorités thématiques pour la période 2023-2024 ([E/CN.18/2024/2](#)) ;

g) Le fonds d'affectation spéciale demeure essentiel pour contribuer au financement des renforts en personnel du secrétariat du Forum nécessaires en vue de permettre à celui-ci de s'acquitter de son mandat croissant, au sein du Département des affaires économiques et sociales. En 2023, le fonds a financé les frais de personnel afférents au poste d'un(e) fonctionnaire de la classe P-3 chargé(e) de soutenir les travaux du Réseau mondial de facilitation du financement forestier. Pour 2024, il est prévu que les ressources extrabudgétaires servent à financer les frais de personnel afférents à trois postes de la classe P-3 et à un poste de la classe G-5, dont les titulaires seront chargés de soutenir les travaux du Réseau mondial de facilitation du financement forestier, les activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports, le développement du nouveau site Web du Forum et de nouveaux services et produits d'information.

V. Priorités et difficultés

7. Si les activités et les réalisations du Forum n'ont cessé de croître depuis sa création, les crédits ouverts au budget ordinaire n'ont pas augmenté au même rythme. Les ressources humaines et financières dont le secrétariat a besoin pour appuyer le Forum et ses États membres ont été mises en évidence et solidement justifiées dans diverses résolutions, notamment la résolution [2015/33](#) du Conseil. Les contributions volontaires au fonds d'affectation spéciale sont essentielles pour compléter les fonds provenant du budget ordinaire, en particulier à la lumière de la crise de liquidité actuelle, qui a entraîné des réductions significatives des ressources inscrites au budget ordinaire au titre des objets de dépense autres que les postes.

8. L'accroissement des activités du Réseau mondial de facilitation du financement forestier reste limité, en raison d'un manque de ressources adéquates. La mise en place du centre d'information du Réseau se fait de manière efficiente, au moyen des services informatiques de l'ONU, mais des contributions volontaires sont également nécessaires pour couvrir les dépenses y afférentes.

9. Il est par ailleurs essentiel de mobiliser des contributions spécifiquement destinées à financer les frais de voyage de représentants et d'experts de pays en développement et de pays en transition. On constate actuellement une tendance à la baisse des contributions qui, si elle se poursuit, limitera la capacité du secrétariat du Forum de garantir une représentation équilibrée des pays développés et en développement lors des futures réunions liées aux activités du Forum.

10. L'accès à des ressources humaines et financières pérennes, prévisibles et adéquates demeure essentiel pour permettre au secrétariat de soutenir et de promouvoir la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts et la réalisation des six objectifs mondiaux relatifs aux forêts et des 26 cibles qui y sont associées. Ces ressources sont primordiales pour renforcer les retombées du travail mené par le Forum et son secrétariat, lequel concerne notamment : le développement des capacités ; la mobilisation de fonds en faveur des forêts ; le suivi, l'évaluation et l'établissement de rapports ; l'amélioration de la coopération et de la coordination ; la promotion de la collaboration régionale, de la communication et de la sensibilisation ; le renforcement de la participation des parties prenantes, notamment du secteur privé.

Tableau 3

Montant estimatif des dépenses financées au moyen du fonds d'affectation spéciale en 2024

(En dollars des États-Unis)

Dépenses	2024
Dépenses de personnel ^a	600 000
Consultants, experts et services contractuels ^b	150 000
Voyages des représentants et des experts ^c	375 000
Voyages du personnel	80 000
Total partiel	1 205 000
Dépenses d'appui aux programmes (13 %)	156 650
Total	1 361 650
Solde de clôture au 31 décembre 2023	2 411 258
Contributions prévues pour 2024	855 000
Total des fonds escomptés en 2024	3 266 258

Note : Le montant estimatif des dépenses correspond au montant des ressources nécessaires à l'exécution du programme de travail actuel du secrétariat du Forum ; il ne tient pas compte du financement des activités supplémentaires qui pourraient être prescrites par le Forum à sa dix-neuvième session.

^a Montant estimatif calculé sur la base du coût du financement en 2024, au moyen de ressources extrabudgétaires, d'un poste de la classe P-3 (à l'appui du Réseau mondial de facilitation du financement forestier) pour toute l'année, de deux postes de la classe P-3 (à l'appui d'activités de suivi, d'évaluation et d'établissement de rapports et de communications) pour la moitié de l'année, et d'un poste de la classe G-5 (assistant(e) à l'information).

^b Y compris les frais liés au recrutement de consultants chargés d'appuyer les préparatifs de la vingtième session du Forum, prévue en 2025, et les travaux du Réseau mondial de facilitation du financement forestier.

^c Y compris les frais de voyage des représentants de pays en développement et de pays en transition qui participeront aux réunions liées aux activités du Forum devant se tenir en 2024, notamment les activités intersessions.